

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 13 mars 2017 à 20h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Huguette St-Amand, Louise Boudreault et messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Michel Bisson sont présents.

Monsieur Serge Morin est absent.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Hugo Desormeaux

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

**17-03-054**

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le conseiller Michel Bisson dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

**17-03-055**

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand que la présente séance soit ouverte.

**17-03-056**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec une autre résolution 12.2 pour l'achat de modules pour le parc avec la compagnie Goéland ainsi qu'une correction aux "Affaires Financières" combiner 13.11 et 13.12 et ajouter 13.12 "don" pour l'association pulmonaire du Québec.

1. **Moment de réflexion**
2. **Ouverture de la séance**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Rapport du maire**
5. **Rapport des délégations**
6. **Période de questions**
7. **Adoption du procès-verbal du 13 février 2017**
8. **Correspondances**
  - 8.1 appui à la municipalité de Boileau-crédation d'un camping municipal à portée régionale en bordure de la rivière Maskinongé et d'un sentier pédestre
  - 8.2 Désignation d'un lieu additionnelle pour les séances de la Cour Municipale régionale
  - 8.3 Offre de service de Gabriel Dagenais – service conseil Politiques de développement durable
  - 8.4 Demande d'appui – Réduction de taxe sur les carburants
9. **Voirie**
  - 9.1 Rapport du chef de voirie
10. **Urbanisme et environnement**
  - 10.1 Rapport de l'inspecteur municipal
  - 10.2 Projet minier la Loutre
11. **Sécurité incendie**
  - 11.1 Rapport du directeur du service incendie
  - 11.2 Embauche d'un pompier
  - 11.3 Achat d'une porte intérieur de la caserne
  - 11.4 Adoption du plan de mise en œuvre local 2016
  - 11.5 Demande de commandite pour la 25<sup>ième</sup> compétition provinciale des pompiers du Québec
  - 11.6 Publication pour offre d'emploi (Service Incendie)
12. **Loisirs et culture**
  - 12.1 Rencontre de deux candidats pour le poste de coordonnateur des loisirs
  - 12.2 Achat de modules de jeux pour le parc avec la compagnie "Goéland"

### 13. Affaires financières

- 13.1 Liste des comptes à payer du mois de février 2017
- 13.2 2 soumissions pour le système de chauffage au garage municipal
- 13.3 Adoption du règlement SQ
- 13.4 Modification résolution 16-12-040, taux d'intérêts à 18%
- 13.5 Plan d'ingénieur (projet ascenseur)
- 13.6 Reddition de compte – MTQ
- 13.7 Reddition de compte – RECYC-QUÉBEC
- 13.8 Achat de balises (lacs)
- 13.9 Réserver un fournisseur de services pour le désherbage
- 13.10 Résolution pour les certificats de crédits sur les procès-verbaux d'octobre 2016 à février 2017
- 13.11 Facture de déneigement d'urgence Thierry Desormeaux et Steve Turpin
- 13.12 Don "Association Pulmonaire du Québec" Décès de monsieur Alain Campbell

### 14. Période de questions

### 15. Levée de la séance

17-03-057

#### 4. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire nous informe des sujets discutés lors du conseil des maires

#### 5. Rapport des délégations

Le club de raquettes a organisé une journée pour tous et madame Boudreault remercie le support du personnel municipal.

#### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

17-03-058

#### 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2017

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la séance du 13 février 2017.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 8. CORRESPONDANCES

17-03-059

##### 8.1 Appui à la municipalité de Boileau – création d'un camping municipal à portée régionale en bordure de la rivière Maskinongé et d'un sentier pédestre

**ATTENDU QUE** la municipalité de Boileau désire créer un terrain de camping et un sentier pédestre sur une terre municipale située en bordure de la rivière Maskinongé dans le cadre d'un développement touristique et économique pour l'ensemble de la rivière;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Boileau a déposé une demande de subvention de 31 760\$ auprès de la MRC de Papineau pour les projets structurants afin d'améliorer les milieux de vie et que la municipalité de Boileau respecte en tous points les critères de sélection invoqués dans le « *guide politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* »

**ATTENDU QUE** la création de ce camping aura des retombées économiques, sociales et communautaires positives non seulement pour la municipalité de Boileau, mais rayonnera sur l'ensemble des territoires connexes et que ce projet créera quelques postes saisonniers;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Boileau désire promouvoir un projet qui aura un impact régional et que ce projet traverse 3 MRC (Laurentides, Papineau et Argenteuil) et 7 municipalités (Minerve, Labelle, La Conception, Amherst, Lac-des-Plages, Boileau et Harrington)

**ATTENDU QU'**une étude de faisabilité d'un circuit canotable a été effectuée en 2016 et que différents outils promotionnels ont été produits;

**ATTENDU QUE** les municipalités membres de la PROMA appuient fortement la mise en place d'un 2<sup>e</sup> terrain de camping au kilomètre 67;

**ATTENDU QUE** les municipalités membres partagent des ressources humaines et financières depuis plus de 10 ans afin de promouvoir la mise en valeur de la rivière et de son bassin versant, dans une perspective de développement durable.

**ATTENDU QUE** depuis sa création toutes les municipalités membres posent des actions continues sur les bandes riveraines, les installations septiques, le suivi de la qualité de l'eau, l'harmonisation de leurs règlements municipaux en matière d'environnement;

**ATTENDU QUE** la PROMA désire inclure la rivière comme infrastructure récréotouristique dans les plans d'urbanisme des 6 municipalités membres et au schéma d'aménagement des 3 MRC

**ATTENDU QUE** le comité PNR3 de la MRC de Papineau a recommandé favorablement la subvention demandée au montant de 31 760\$

**POUR CES MOTIFS :**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx

**QUE** le conseil de St-Émile-de-Suffolk appuie la Municipalité de Boileau pour la création d'un camping municipal et sentier pédestre à portée régionale;

**QUE** le conseil de St-Émile-de-Suffolk appuie la Municipalité de Boileau pour demander à la MRC de Papineau une subvention au montant demandé de 31760\$ dans le cadre des projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

**ET QU'**une copie de cette résolution soit transmise à MRC de Papineau et la municipalité de Boileau.

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-060

### **8.2 Désignation d'un lieu additionnel pour les séances de la Cour municipale régionale**

**ATTENDU QUE** la Municipalité régionale de Comté des Collines-de-l'Outaouais et les municipalités de Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac, Val-des-Monts, ainsi que la Municipalité régionale de Comté de Papineau et les municipalités de Boileau, Bowman, Chénéville, Duhamel, Fassett, Lac-des-Plages, Lac-Simon, Lochaber Canton, Lochaber-Partie-Ouest, Mayo, Montebello, Montpellier, Mulgrave et Derry, Namur, Notre-Dame-de-Bonsecours, Notre-Dame-de-la Paix, Papineauville, Plaisance, Ripon, Saint-André-Avellin, Saint-Émile-de-Suffolk, Saint-Sixte, Thurso, et Val-des-Bois ainsi que la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau et des municipalités d'Aumond, Blue Sea, Bois-Franc, Bouchette, Cayamant, Délage, Denholm, Egan-Sud, Gracefield, Grand-Remous, Kazabazua, Lac Sainte-Marie, Low, Maniwaki, Messines, Montcerf-Lytton et Sainte-Thérèse de la Gatineau sont parties à l'entente relative à la cour municipale commune de la Municipalité régionale de Comté des Collines-de l'Outaouais;

**ATTENDU QUE** les municipalités parties à l'entente relative à la cour municipale commune de la MRC des Collines-de-l'Outaouais désirent modifier l'article 5 de cette entente pour établir un autre lieu où la cour municipale sera tenue de siéger tel que le permet l'article 55 de la *Loi sur les cours municipales*, L.R.Q., cC-72.01;

**ATTENDU QUE** les municipalités parties à l'entente de la cour municipale commune désirent que la cour municipale puisse siéger sur le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et qu'il y a lieu de désigner l'endroit et l'adresse autre que le chef-lieu où la cour municipale pourra siéger;

**ATTENDU QUE** l'article 24 de la Loi sur les cours municipales prévoit que lorsque la modification à une entente ne vise qu'à changer l'adresse du lieu où siège la cour municipale ou à établir tout autre lieu où elle peut siéger, elle peut être effectuée par une résolution adoptée par chacune des municipalités qui est partie à l'entente d'établissement de la cour et qu'une telle résolution doit être approuvée par le ministre de la justice;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

**QUE** ce Conseil par la présente, accepte de modifier l'entente relative à la cour municipale commune de la MRC des Collines-de-L'Outaouais afin de permettre que la cour puisse siéger sur le territoire de la MRC Vallée de-la-Gatineau au Palais de justice de Maniwaki situé au 266 rue Notre Dame, 1<sup>er</sup> étage, Maniwaki (Québec) J9E 2J8;

**ET QUE** cette résolution soit soumise à l'approbation du ministre de la justice en conformité avec l'article 24 de la Loi sur les cours municipales.

**Adopté à l'unanimité.**

**17-03-061**

**8.3 Offre de service Gabriel Dagenais service conseil Politiques de développement durable**

**ATTENDU** que monsieur Gabriel Dagenais, service conseil Politiques de développement durable a envoyé une offre de service afin de monter les projets de MADA ainsi que la politique familiale;

**ATTENDU** que la municipalité de St-Émile-de-Suffolk veut se munir de ces deux politiques;

**ATTENDU** que la municipalité de St-Émile-de-Suffolk a reçu deux subventions aux montants de 15 500.00\$;

**ATTENDU** que la proposition est 13 480.00\$

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

**QUE** l'offre de service soit acceptée et signée par madame Danielle Longtin, directrice générale par intérim;

**Adopté à l'unanimité.**

**17-03-062**

**8.4 Demande d'appui – rabais de taxes sur les carburants**

**ATTENDU** que selon la Loi concernant la taxe sur les carburants, une réduction de la taxe est appliquée aux essenceries situées aux abords de la frontière ontarienne;

**ATTENDU** que les commerçants de notre région, lus particulièrement à ceux qui sont situés à plus de vingt (20) kilomètres de la frontière, sont pénalisés par cette loi;

**ATTENDU** que notre municipalité en fait partie comme plusieurs autres dans la MRC de Papineau;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand;

**QUE** le conseil de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk demande au gouvernement une réévaluation de cette réduction afin de ne pas créer d'injustice et de ne pas diriger nos résidents dans les grands centres urbains afin de faire l'achat d'essence;

**Adopté à l'unanimité.**

**8.5 Lettre de madame Ginette Koury**

Ceci ne fait pas foi d'une résolution par contre Madame Koury sera répondu via une lettre de la directrice générale par intérim.

**9. VOIRIE**

**9.1 Rapport du chef de la voirie**

Le surintendant de la voirie dépose son rapport du mois.

**17-03-063**

**9.2 Soumission pour réparation d'une porte de garage**

**ATTENDU** qu'une des portes de garage est défectueuse;

**ATTENDU** que la compagnie "Porte de garage Mont Tremblant" a soumissionné au montant de 900.00\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

QUE la soumission de la compagnie "Porte de garage Mont-Tremblant soit acceptée.

**Adopté à l'unanimité.**

## **10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **10.1 Rapport de l'inspecteur**

Monsieur n'a déposé aucun rapport pour janvier 2017.

### **10.2 Projet minier La Loutre**

Aucune information reçue sur le projet.

## **11. Sécurité Incendie**

### **11.1 Rapport du directeur du Service Incendie**

Le directeur Incendie dépose le rapport du mois de février 2017.

**17-03-064**

### **11.2 Embauche d'un pompier**

**ATTENDU** que monsieur Clément Larivière, domicilié à St-Émile-de-Suffolk désire faire partie du service Incendie;

**ATTENDU** que le service incendie St-Émile-de-Suffolk et Lac des Plages doit avoir un certain nombre de pompiers;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

QUE monsieur Clément Larivière soit embauché comme pompier volontaire.

**Adopté à l'unanimité.**

**17-03-065**

### **11.3 Achat d'une porte intérieur pour la nouvelle caserne**

**ATTENDU QUE** dans la nouvelle caserne une porte anti feu doit être installée afin de protéger le panneau électrique;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Louise Boudreault et **APPUYÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand;

QUE la soumission de Matériaux Godin au montant de 753.00\$ taxes non incluses soit acceptée;

**Adoptée à l'unanimité.**

**17-03-066**

### **11.4 Adoption du plan de mise en œuvre local 2016 en rapport au schéma de couverture de risques incendie**

**ATTENDU QUE** le plan de mise en œuvre local 2016 en rapport au Schéma de couverture de risques incendie rédigé par le Directeur des incendies;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance dudit plan;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

QUE le plan de mise en œuvre local 2016 en rapport au Schéma de couverture de risques incendie rédigé par le Directeur des incendies soit adopté tel que présenté;

**Adopté à l'unanimité.**

**11.5 Demande de commandite pour la 25<sup>ième</sup> compétition provinciale des pompiers du Québec**

Ceci ne fait pas foi d'une résolution

17-03-067

**11.6 Publication pour offres d'emploi (Service Incendies)**

**ATTENDU** que le service Incendie doit se doter d'un certain nombre de pompiers afin de suivre les exigences du Schéma de Risques;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand;

**QUE** madame Danielle Longtin, directrice générale par intérim, fasse paraître l'annonce dans le journal la "Petite Nation".

**Adopté à l'unanimité.**

**12. Loisirs et culture**

17-03-068

**12.1 Rencontre de deux candidats pour le poste de coordonnateur des loisirs**

**ATTENDU QUE** deux personnes ont postulé pour le poste de coordonnateur des loisirs

**ATTENDU QUE** madame la conseillère Louise Boudreault, monsieur le conseiller Serge Morin ainsi que moi-même, Danielle Longtin avons rencontré les deux candidats en question;

**ATTENDU QUE** la première candidate, ne dispose pas de la disponibilité nécessaire pour combler les perspectives de la municipalité;

**ATTENDU QUE** le deuxième candidat, monsieur Alain Gilbert dispose des disponibilités et expérience nécessaire afin de combler les attentes de la municipalité;

**IL PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand;

**QUE** la candidature de monsieur Alain Gilbert soit retenue;

**ET QUE** madame la directrice générale par intérim, Danielle Longtin, fasse signer un contrat de six mois et fournisse une description de tâches à celui-ci.

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-069

**12.2 Achat de modules de jeux pour le parc pour enfants**

**ATTENDU** que le conseil de St-Émile-de-Suffolk veut promouvoir l'air de jeux pour les enfants de la municipalité;

**ATTENDU** qu'en 2016 des modules ont été achetés;

**ATTENDU** qu'en 2017 un autre montant soit de 8000.00\$ a été budgété afin de compléter le parc;

**ATTENDU** qu'en 2017 des soumissions avaient été demandées

**ET QUE** la compagnie "Go-Élan" avait été la plus basse soumissionnaire;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** madame Danielle Longtin, directrice générale par intérim, communique avec la compagnie 'Go-Élan' afin de procéder à la commande.

**Adopté à l'unanimité.**

### 13. Affaires financières

17-03-070

#### 13.1 Liste des comptes à payer février 2017

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte les comptes à payer du mois de février 2017 pour un montant total de 59 391.73 soient payés.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale par intérim de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponible au paiement des comptes du mois de février 2017.

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-071

#### 13.2 Soumissions pour le système de chauffage au garage municipal

**ATTENDU QUE** 2 soumissions ont été reçues pour le système de chauffage au garage municipal;

**ATTENDU QU'**une parvient d'Électricité Petite Nation au montant de 6063.20\$ taxes non incluses;

**ET QUE** l'autre de Patrice Bond Électrique au montant de 6696.14\$ avec les taxes incluses

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** la soumission de Patrice Bond Électrique soit retenue;

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-072

#### 13.3 RÈGLEMENT NUMÉRO : SQ 06-001-A

#### Modifiant le règlement numéro SQ 06-001 concernant le stationnement

**ATTENDU** que l'article 79 de la *Loi sur les compétences municipales*, L.R.Q., c. C-47.1 accorde aux municipalités locales le pouvoir d'adopter des règlements régissant le stationnement;

**ATTENDU** le règlement numéro SQ 06-001 concernant le stationnement applicable par la Sûreté du Québec;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier ledit règlement afin d'y apporter des précisions concernant le stationnement de nuit ainsi que celui lié aux bornes électriques;

**ATTENDU** la résolution numéro 2016-12-XXX, adoptée lors de la séance du Conseil des maires de la MRC de Papineau le 21 décembre 2016, recommandant aux municipalités locales situées sur son territoire l'adoption d'un règlement modifiant le règlement numéro SQ 06-001 dans le but d'intégrer lesdites précisions;

**ATTENDU** qu'avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 13 février 2017;

**ATTENDU** qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

**QUE**

Le présent règlement soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit, à savoir :

## ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

## ARTICLE 2 ENDROIT INTERDIT

L'article 4 du règlement numéro SQ 06-001 concernant le stationnement est modifié afin d'y ajouter le texte suivant en référence aux bornes électriques :

*« Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule aux endroits où une signalisation indique un espace réservé exclusivement à un véhicule électrique. Un exemple d'une telle signalisation est présenté en Annexe I du présent règlement pour faire partie intégrante.*

*Est accordé uniquement aux conducteurs de véhicules électriques, le droit de stationner leur véhicule dans l'espace réservé afin d'utiliser la borne de recharge électrique. »*

## ARTICLE 3 STATIONNEMENT DURANT L'HIVER

L'article 6 du règlement numéro SQ 06-001 concernant le stationnement est modifié afin d'y ajouter le texte suivant en référence au stationnement pendant durant la période des fêtes :

*« Le stationnement de nuit est permis dans les rues du 24 au 26 décembre inclusivement et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement, et ce, de **00h00 et 06h00.** »*

## ARTICLE 4 DÉPLACEMENT

L'article 7 du règlement numéro SQ 06-001 concernant le stationnement est modifié afin d'y ajouter le texte suivant en référence au remorquage :

*« De plus, dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de la paix peut faire remorquer, au frais du propriétaire, tout véhicule se trouvant en infraction à l'égard du présent règlement. »*

## ARTICLE 5 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-073

### 13.4 Modification de la résolution 16-12-040, taux d'intérêts 18%

**IL EST RÉSOLU** sur proposition de monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé que le conseil modifie la résolution 16-12-040 afin d'adopter le taux d'intérêts de 18% pour l'année 2017.

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-074

### 13.5 Plan d'ingénieur (projet ascenseur)

**ATTENDU** que la municipalité de St-Émile-de-Suffolk veut se doter d'un ascenseur d'afin de faciliter l'accès aux personnes en difficultés physiques;

**ATTENDU** que pour procéder à ces travaux, il faut faire appel aux services d'un ingénieur afin de produire des plans;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé **et APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** monsieur André Pilon jr soit contacté afin venir nous rencontrer pour ensuite produire les plans nécessaires pour l'installation d'un ascenseur.

**Adopté à l'unanimité.**



17-03-075

**13.6 Reddition de compte – MTQ**

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le conseiller Michel Bisson **et APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk mandate la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour effectuer l'audit concernant le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour 2017 et le faire parvenir au ministère des Transports.

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-076

**13.7 Reddition de compte – RECYC-QUÉBEC**

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame la conseillère Huguette St-Amand **et APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk mandate la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour effectuer l'audit dur rapport de RECYC-QUÉBEC pour l'année 2017.

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-077

**13.8 Achats de balises (les lacs de la municipalité)**

ATTENDU que des montants ont été budgétés afin d'acheter des balises pour les lacs dans la municipalité de St-Émile-de-Suffolk;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé **et APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk procède à l'achat des balises.

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-078

**13.9 Réserver un fournisseur de services pour le désherbage**

ATTENDU que des montants ont été budgétés afin de faire désherber les lacs dans la municipalité de St-Émile-de-Suffolk;

ATTENDU que la compagnie Aqua Herbe procède à ce genre de travail;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx **et APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson ;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en environnement réserve la compagnie afin de procéder aux travaux pour le mois de juin 2017.

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-079

**13.10 Résolution pour les certificats de crédits pour les procès-verbaux d'octobre 2016 à février 2017**

ATTENDU que la directrice générale par intérim devait inscrire aux procès-verbaux que les crédits étaient suffisants afin de payer les comptes de la municipalité;

ATTENDU que du mois d'octobre 2016 à février 2017 aucune inscription n'apparaissait à cet effet;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé **et APPUYÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand;

QUE cette résolution certifie que les crédits étaient disponibles pour payer les comptes de la municipalité;

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-080

**13.11 Factures pour déneigement d'urgence, Thierry Desormeaux et Steve Turpin**

**ATTENDU** qu'en février 2017, une tempête est tombée;

**ATTENDU** que le surintendant de la voirie était absent pour cause de maladie;

**ATTENDU** qu'il fallait que les chemins de la municipalité soient accessibles;

**ATTENDU** que monsieur le maire a dû faire appel à des personnes d'expérience pour régler la situation;

**ATTENDU** que deux personnes, soit Thierry Desormeaux et Steve Turpin ont procédé au déneigement et ont produit des factures;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** monsieur le conseiller Michel Bisson

**QUE** la facture de monsieur Thierry Desormeaux au montant de 450.00\$ pour 18 heures et que la facture de monsieur Steve Turpin au montant de 375.00\$ pour 15 heures soient payées.

**Adopté à l'unanimité.**

17-03-081

**13.12 Don à "l'Association pulmonaire du Québec"**

**ATTENDU** qu'un ancien conseiller, monsieur Alain Campbell, est décédé le 3 mars dernier;

**ATTENDU** que monsieur Alain Campbell était une personne active au sein de la communauté;

**ATTENDU** que celui-ci souffrait de graves problèmes pulmonaires;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QU'**un don de 100.00\$ soit remis à l'Association pulmonaire que Québec.

**Adopté à l'unanimité.**

**14. Période de questions**

17-03-082

**16. Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur Pierre Bérubé;

**QUE** la présente séance soit levée à 20h44.

**Adopté à l'unanimité.**

Danielle Longtin  
Directrice générale par intérim

Hugo Desormeaux  
Maire